

Conseil de quartier du 29/11/22

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu du dernier Conseil de quartier.

Date et lieu du conseil : le mardi 29 novembre 2022 à 20h00 à l'espace Jean-Marie Poirier (JMP)

Les participants : Cédric Musso, Jean Daniel Amsler, Anne Marie Bourdinaud (élus), Martine Guenard, Philippe Grech, Jean Paul Liblin, Pascal Coue, Nicolas Tavernier, Denis Pereira, (membres), Nathalie Barisien, Christophe Abraham, Fabienne Huger, Maxime Blanc (services municipaux) et une personne dans le public (la mari de Madame Guenard).

Absents excusés : Michel ROUCHY, Sarah COLE, Isabelle COPPEE, Véronique GALTIE, Carole PAULIEN, Christophe VANDON

1/ L'organisation du conseil de quartier

- Les participants acceptent de partager au sein du conseil de quartier leur adresse courriel (ci-joint à ce compte rendu).
- Les participants acceptent d'être pris en photo en vue d'un prochain article dans le au sein du Sucy info.
- La charte des conseils de quartier est présentée succinctement et sera transmise avec ce compte rendu. Elle donnera lieu à une signature de la part de chaque membre pour acceptation lors du prochain conseil de quartier. Ont été évoqués :
 - le budget participatif : inscrit au Budget 2023
 - les modalités de fonctionnement établi pour ce dispositif
 - les échéances prochaines : au mois de février / mars une réunion spécifique sur le budget participatif et une nouvelle séance plénière fin mai / début juin pour déterminer et présenter un ou des projets à aboutis à soumettre au vote. L'idée est ainsi sur la base des idées de projets, de pouvoir les instruites (solliciter des devis, étude de faisabilité pour pouvoir arbitrer en toute connaissance de cause).

A une question portant sur les modalités de vote, Cédric MUSSO répond que la communication et ses moyens seront mis à disposition par la Ville et qu'une attention particulière sera portée à ce que chacun puisse voter par voie électronique ou physique (comme ce fut le cas pour la sculpture devant le Château)

Sur le rythme des réunions, Cédric Musso rassure les participants. Il indique qu'au moins deux sessions plénières se tiendront chaque année, probablement à la fin de

chaque semestre, mais que des réunions ciblées sur des sujets spécifiques en groupe de travail pourront se tenir entre ces sessions plénières.

Afin de pouvoir discuter et échanger sur les questions et points soulevés par les membres, il est demandé aux participants d'adresser leurs questions en amont des Conseils de Quartier (5 jours avant) afin qu'elles puissent être instruites comme il se doit et discutées pleinement en séance, à l'adresse mail suivante : conseilsdequartier@ville-sucy.fr

2/ Le projet Centre-Ville

- Rappel de l'historique du projet (création ZAC en 2016) et des différentes phases

Calendrier :

2016 : Création ZAC

2021 : Livraison du Clos Sévigné avec en pied d'immeuble la Poste et un commerce de vélos

Premier semestre 2023 : Livraison du marché

Fin 2024 : Livraison du lot C (chantier Bouygues) : résidence de l'Orangerie

Fin 2025 : Livraison des lots D et E autour du marché

- Rappel qu'une belle maquette du projet est visible dans le hall d'accueil de l'espace Jean-Marie Poirier
- Présentation des différentes phases sur les deux ans à venir et les travaux qui vont impacter le Centre-Ville (chantier Bouygues en cours, chantiers lots D et E au printemps 2023)
- Présentation du futur marché (livraison mars 2023) et des projets de commerces qui y seront implantés (notamment le déplacement et l'agrandissement du Monoprix, représentatif du centre-ville et une belle brasserie)

Il est également indiqué qu'à la place du Monoprix actuel, plusieurs projets de commerce sont à l'étude (surface de bricolage/salle de sport/équipement municipaux)

- Travaux de la sente dite « Garciot » : emprise qui a pu être acquise par la ville pour créer un cheminement direct au centre-ville. Ce chemin est ouvert et éclairé depuis le 09 décembre. Il sera dimensionné à environ deux mètres de large pendant les travaux puis cinq mètres de large dans sa version définitive.
- Le marquage et la signalétique va être améliorée autour de la zone de travaux pour permettre une circulation et une déambulation plus appropriée. Une alerte a été donnée quant aux modifications des bus et une attention particulière va être portée à la communication sur les changements induits.

- Information faite sur l'enfouissement des réseaux sur le haut de la rue de Brévannes au 1^{er} trimestre 2023

3/ Le boulevard de Verdun

- L'enfouissement des réseaux est prévu pour le deuxième trimestre 2023.
- Maintien ou suppression des platanes : analyse au cas par cas après une étude phytosanitaire mais les études semblent indiquer qu'il est possible d'en conserver.
- La ville souhaite garder l'identité de cette rue dans son projet de requalification
- Une réunion avec les habitants de la rue sera mise en place pour présenter le projet

4/ Les commerces

- Présentation de l'extension du périmètre d'intervention et de sauvegarde des commerces et de l'artisanat de proximité à la Gare et à Maniotot.
- Pour la Gare, utile pour la boucherie.
- Pour le traiteur : reprise début décembre par un couple

5/ Les sujets développement durable

La végétalisation

- Anne Marie Bourdinaud a présenté les éléments relatifs à la végétalisation et à la « désimperméabilisation » des sols
- Le projet est bien accueilli sur sa capacité à être suivi dans la durée mais avec des doutes exprimés par une personne. Il s'agit d'une action citoyenne et d'un engagement personnel et d'un projet mener en concertation avec les services techniques.
- Christophe Abraham rappelle qu'il s'agit plus de donner un cadre à des pratiques qui existent déjà au sein de la ville et à permettre son développement sereinement selon les volontés des habitants
- Deux questions sont posées sur la rue Montaleau : la première est relative aux plantations qui empêchent la visibilité pour les voitures, la seconde est relative au ruissellement de l'eau est aux inondations. Concernant la désimperméabilisation, un participant évoque le phénomène de ruissellement à côté de la Petite Auberge. A voir avec les services
- Christophe Abraham répond que les deux problèmes sont connus de la Municipalité. Le premier est en cours de résolution et des solutions seront présentées lors de la prochaine session plénière. Le second est plus délicat et s'inscrit dans une réflexion avec GPSEA. Aucun délai n'est avancé pour sa résolution mais une préoccupation attentive de la ville est portée sur ce sujet.
- Tout projet de végétalisation et de désimperméabilisation est mené en concertation

avec les services techniques dst@ville-sucy.fr et le service du développement durable developpementdurable@ville-sucy.fr.

- La désimperméabilisation des sols permet aux pluies de s'infiltrer et d'éviter le ruissellement des eaux.

Les pigeonniers de régulation

- Cédric Musso présente ce dispositif. Il indique comment est opérée cette régulation au niveau des œufs. Création de deux pigeonniers : un à la gare, l'autre à la Fosse rouge, entretien tous les quinze jours. Il rappelle l'importance de ne pas nourrir les animaux.
- Un sujet préoccupant est abordé autour des perruches à collier.

Le plan énergie

- Un article dans le Sucy-info (page 9 du numéro septembre / octobre) rappelle le plan énergie et les mesures prises par la Ville avec le choix d'un éclairage LED et la possibilité de réduire l'intensité de 30 % la nuit, le changement des chaudières, la baisse des températures dans les équipements publics, l'extinction des panneaux lumineux dans la ville. L'extinction de l'éclairage public dans certaines rues va être expérimentée. Cédric Musso informe également l'inflation exponentielle pour la ville du coût de l'énergie (budget d'environ 1.5 millions en 2020, budget estimé au-dessus de 2 millions pour 2022).

Le service velofcourses

- Cf. powerpoint de présentation du conseil de quartier
- Le succès du dispositif vélofcourses conduit à prolonger cette proposition de service. Outre le service rendu aux habitants, les livraisons sont vertueuses pour le commerce local, économe en énergie compte tenu du mode de transport choisi et s'appuie sur des emplois d'insertion. Les services de ville ont été contactés à plusieurs reprises par d'autres collectivités ou les médias afin de partager cette expérience exemplaire.

6/ Les sujets spécifiques au quartier de la Gare

- Une question relative à la Maison de santé : Christophe Abraham a précisé que la Maison de Santé rue de Villeneuve devrait ouvrir à l'été 2023. Communication à suivre. Il est également évoqué un projet de centre médical en 2026 dans le centre-ville rue du Moutier.
- Une question relative au pont de Bonneuil : Jean-Daniel Amsler a évoqué ses inquiétudes par rapport à la problématique des ponts de Bonneuil et de Paris. La situation du pont de Bonneuil est la plus compliquée. Ce dernier est propriété de la

commune mais il aurait dû bénéficier d'une convention répartissant ses charges d'entretien et de rénovation entre les différentes entités qui en ont l'utilité (RATP et SNCF notamment) ce qui n'est pas le cas. La loi nous permet désormais d'imposer cette répartition même en l'absence de convention.

Actuellement le GPSEA et la Ville s'occupent des travaux de chaussée et de petite maintenance mais l'Etat doit convier l'ensemble des parties prenantes pour répartir les rôles de chacun. Aucun délai ni calendrier n'a été fixé pour cette réunion. La ville est donc en attente.

La problématique du pont de Paris est plus simple. Le pont est administré par le Conseil Départemental du Val-de-Marne. La problématique la plus importante reste le coût du projet et la répartition du financement entre les partenaires. Par ailleurs, le pont de Paris est lié à la problématique du projet CIN sur les communes d'Ormesson et de Chennevières. Jean-Daniel Amsler a pu rappeler ses inquiétudes, celles de la Ville, du territoire, du département et des communes limitrophes sur ces projets d'aménagement.

- Sur le projet de la Gare évoqué par des participants, Cédric Musso indique que des réunions avec les différents partenaires du Projet (Ile de France Mobilité, Département, GPSEA, RATP, Transdev, etc.) se sont tenues pour évoquer les pistes et options. Tous se sont accordés sur un certain nombre de principes et sur le partage des charges financières, le projet étant lourd financièrement (plusieurs millions d'euros, entre 7 et 9). Le territoire GPSEA a choisi l'équipe de maîtrise d'œuvre qui doit maintenant travailler les pistes et options avant d'aboutir à un projet qui bien évidemment sera présenté au Conseil de quartier. L'objectif est bien d'offrir une entrée de ville embellie, un lieu convivial, attractif et renforçant la visibilité des commerces. Il y a une réflexion sur l'emplacement des arrêts de bus, certains (idéalement les lignes non sucyciennes) pouvant être déplacés de l'autre côté de la gare.
- La présentation du projet nouveaux constructeurs et les éléments évoqués ci-dessus amènent une question sur l'évolution de la population pour la ville et les perspectives d'évolution souhaitées par la municipalité. Jean Daniel Amsler et Christophe Abraham répondent à la question. Ils soulignent que la ville compte rester sous le seuil des 30 000 habitants afin de maintenir une qualité de vie et d'équipement au sein de la commune.

7/L'agence Postale de la Gare

Rappel des horaires et des services offerts par cette Poste annexe. Très bon retour des habitants. Toutefois, il est demandé d'améliorer la communication sur l'existence de ce service.

8/ La date du prochain conseil de quartier

Le prochain conseil de quartier aura pour seul sujet à l'ordre du jour, le budget participatif. Une convocation vous sera envoyée une quinzaine de jours avant.

La date retenue est celle du **mercredi 8 février à 20h00.**

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Cédric Musso

Président du Conseil de quartier « de la Gare »